

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JANVIER 2024**

DÉLIBÉRATION N° 03-2024D

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq du mois de janvier à dix-huit heures le Conseil, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur Claude CAU, Maire.

PRESENT(S): Isabelle AUFRÈRE, Jean-Pierre BALDET, Laurent GAYS, Lydia FABRE, Lydie JALBAUD, Yvelise LEDOS.

POUVOIR(S): Patrick BOILEAU à Lydie JALBAUD.

ABSENT(S): Pierre CASSE, Christophe PAUTREL.

CONSEILLERS MUNICIPAUX

En exercice : **10**

Présents : **7**

Pouvoirs : **1**

Votants : **8**

SECRETAIRE DE SEANCE : Lydie JALBAUD.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION DEMATERIALISEE : 18/01/2024

VOTE :

Pour : **8**

Contre : **0**

Abstention : **0**

OBJET : DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX NOMS DES RUES

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la place située en dessous de la place des Espardiès et le passage menant aux escaliers reliant la rue du Pont de Martin à la rue des Cascades ne sont pas nommés.

Afin de mieux identifier ces lieux, notamment lors de travaux, Monsieur le Maire propose de nommer cette place et de passage.

Monsieur le Maire propose les possibilités suivantes :

- Place Marrot
- Passage du Lilas

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour les différentes appellations :

- Place Marrot : 8 voix
- Passage du Lilas : 8 voix

NOMINATION DES RUES

